

cutrice de la langue apprise (LM1) facilitant rencontres, échanges et visites culturelles, sources d'une nouvelle pédagogie, intégrée dans un projet sociétal visionnaire.

Utopie ultime: un grand accord culturel à l'image du traité de l'Elysée mené à l'initiative de responsables politiques flamands et francophones, tous bords confondus, agissant pour l'avenir de leurs concitoyens, pourrait conduire à quelques évidences pour des régions qui demeureront voisines quel que soit leur avenir institutionnel:

- formation des romanistes flamands dans les universités francophones;
- formation des germanistes francophones dans les universités flamandes;
- développement à grande échelle de l'enseignement en immersion (CLIL) en Flandre et dans les écoles francophones;
- jumelages scolaires, de villes, échanges familiaux;
- développement de programmes transfrontaliers avec les media.

Utopique? Pas tout à fait. Des essais embryonnaires ont vu le jour ces dernières années, ils démontrent l'intérêt et la faisabilité de cette approche. Il «suffirait» d'une volonté politique partagée entre collègues flamand·e·s et francophones pour en faire un vaste projet de société apaisée...

- la diplomation double développée permettant à des écoles supérieures flamandes et francophones de mettre au point des programmes conduisant à un double diplôme;
- le programme Erasmus Belgica;
- le programme d'échanges entre écoles de nos communautés linguistiques (Fonds Prince Philippe);
- Arte Belgique créée le 1^{er} janvier 1995³ par la RTBF et La Sept-Arte;
- Plan Langues sur Radio 21 et dans le Soir, les Trains Langues, Clubs Langues, Fêtes des Langues: de 1980 à 2010, une multitude d'actions menées par le Centre d'Animation en Langues ont démontré que cette approche était très appréciée par le grand public⁴.



Non, imposer une langue ne produit pas forcément les effets attendus

Philippe Anckaert

Haute École Francisco Ferrer - TRADITAL, ULB.

Eloy Romero

Muñoz, Haute École Francisco Ferrer.

Face à la désaffection grandissante du cours de néerlandais comme première langue étrangère en Wallonie, depuis une douzaine d'années (etnic.be/actualites/statistiques), certains académiques et politiques proposent de rendre l'enseignement de cette langue obligatoire comme en région bruxelloise. La mesure semble relever du bon sens même pour améliorer le niveau de maîtrise du néerlandais, langue du premier partenaire commercial de la Wallonie et clé d'accès à l'emploi pour de nombreux Wallons. De plus, cela permettrait de jouer la carte de la réciprocité vis-à-vis de la Flandre où le français est imposé dès le primaire.

L'idée pour séduisante qu'elle paraisse se heurte d'emblée à un écueil de taille: la grave pénurie de professeurs qualifiés pour enseigner le néerlandais. Les écoles sont amenées de plus en plus souvent à engager du personnel n'ayant pas le titre requis. Se pose dès lors la question: qui donnerait les cours si on devait imposer le néerlandais en Wallonie comme à Bruxelles?

Au-delà des aspects conjoncturels, il faut bien se rendre compte de ce que le choix flamand est avant tout celui d'une langue de prestige et de grande diffusion. En se tournant prioritairement vers l'anglais, les Wallons font en réalité preuve du même pragmatisme que leurs voisins du Nord: ils choisissent de maîtriser la *lingua franca* du commerce mondial et la langue officielle dominante de nombreuses organisations internationales. Le néerlandais quant à lui demeure, malgré son importance au niveau belge, une langue éminemment locale. De plus, l'attractivité du néerlandais enseigné dans nos écoles est fortement desservie par l'existence de nombreux dialectes flamands, parfois mutuellement inintelligibles.



Fait interpellant: les Flamands maîtrisent de moins en moins bien le français, y compris les professeurs chargés d'enseigner cette langue. Même constat à Bruxelles où les élèves n'obtiennent (en moyenne) pas de meilleurs résultats à l'épreuve externe du CE1D, alors qu'ils démarrent l'apprentissage du néerlandais deux ans avant leurs camarades wallons. Il semble donc qu'imposer une langue, quelle qu'elle soit, ne produise pas toujours les effets attendus. Aussi, la réalité flamande et bruxelloise devrait-elle nous inciter à investir dans l'amélioration de l'efficacité de l'enseignement (donner cours autrement) plutôt qu'à augmenter - sur papier - le nombre d'heures de cours, en rendant le néerlandais obligatoire comme première langue étrangère dans toute la Fédération.

1. Source Enseignement.be. À noter que l'enseignement du néerlandais est également obligatoire dans les communes wallonnes dites «de la frontière linguistique», c'est-à-dire Comines-Warmeton, Mouscron, Flobecq et Enghien. Dans les communes de Malmédy, Waimès, Baelen, Plombières et Welkenraedt, la seconde langue peut être soit l'allemand, soit le néerlandais.
2. www.lalibre.be/debats/opinions/pourquoi-diable-nederlands-leren-51b8a9aee4b0de6db9b65e6d
3. Au départ, émissions quotidiennes (Cinquante degrés Nord) et mensuelles (Quai des Belges, Vlaamse Kaai). En 2015, à la suite de la perte de deux tiers de ses subventions, ARTE Belgique est contraint à l'arrêt de ses émissions quotidiennes et mensuelles. La chaîne subsiste au travers d'une nouvelle émission bimensuelle, lancée en septembre 2015, sous-titrée en néerlandais et intitulée Tout le Baz'Art et présentée par Hadja Lahbib.
4. En 2010, estimant que les actions du Centre étaient du ressort de l'enseignement, le Ministère de la Communauté française en charge de l'Éducation permanente a coupé la reconnaissance (et le subsidie) au titre de l'Éducation permanente. Le Centre a dû être mis en liquidation.